

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**
BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 19 juillet 2004

L'an deux mille quatre le 19 juillet à 18 h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle du Foyer rural à Vendémian, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président.

Présents : M. PONCE Jean-Claude - M. PIERRUGUES Georges - M. DIAZ Manuel - Mme MARTIN Françoise - Mme BARRAL Hélène - M. JOVER Jean Marcel - M. CALAS Alain - M. GENNESON André - M. MANEIRO Charles - M. CARCELLER Claude - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. VILLARET Louis - M. DONNADIEU Jacques - M. ROQUAIN Jean-Michel - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVIEN Isabelle - Mme. DEJEAN Anne Marie - M. ANDRIEUX Jacques - M. LAURIAC Gérard - M. GASTAN François - M. GELY William.

Absents excusés : M. BELLOC Jean-Paul - M. RUIZ Jean François - M. ASTIE Michel - -

Absents : M. SALASC Philippe - M. CADILHAC Jean-François - M. AGOSTINI Jean André - M. DEJEAN Maurice - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. GOUZIN Bernard - M. CABELLO Gérard - M. YVANEZ André - Mme WILLOQUAUX Béatrice - M. DELFAU Gérard - M. TOURET Jean-Louis - Mme GERBAL Renée - M. GHIBAUT Jean-Pierre - Mme GUERRE Nicole.

Monsieur Jean Paul Belloc donne pouvoir à Madame Françoise Martin
Monsieur Michel Astié donne pouvoir à Madame Anne Marie Déjean

Madame Anne Marie Déjean a été élue secrétaire

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer

Nombre de membre		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	25

Date de convocation
13 juillet 2004

Date d'affichage
26 juillet 2004

Date de retrait de l'affichage
26 août 2004

Objet de la délibération

42-2004

**Maison des entreprises de St André de Sangonis : désignation des
représentants de la Communauté de communes « Vallée de l'Hérault »**

Monsieur R. Asensi, rapporteur, explique que la Maison des entreprises de Saint-André de Sangonis effectue une mission d'appui au développement économique du territoire Larzac Cœur d'Hérault depuis plusieurs années.

Monsieur R. Asensi précise qu'en ce sens, le Conseil communautaire du 30 juillet 2002 avait délibéré en faveur de la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2002 – 2004, celui du 15 avril 2004 pour la convention d'objectifs 2004.

Monsieur R. Asensi ajoute qu'afin de favoriser le travail de coopération entre les deux structures, il revient à la Communauté de communes "Vallée de l'Hérault" de désigner deux représentants au niveau du conseil d'administration de la MDE. Deux membres de la commission développement économique, M. Bertolini, maire de St Paul et Valmalle, et M. Roquain, conseiller municipal de Puilacher, sont candidats à ce jour.

Le Conseil, Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité

- Monsieur Jean-Pierre Bertolini et Monsieur Jean-Michel Roquain comme représentants de la Communauté de communes « Vallée de l'Hérault » au conseil d'administration de la Maison des Entreprises.

Fait à Gignac, le 20 juillet 2004

Le Président

Louis Villaret